La Commission des Usagers est chargée d'assister et d'orienter toute personne qui s'estime victime d'un préjudice du fait de l'activité de l'établissement et de l'informer sur les voies de conciliation et de recours gracieux ou juridictionnels dont elle dispose.

- Si vous souhaitez formuler des réclamations, elles devront être présentées de préférence par écrit, au directeur de l'Etablissement. Elles seront examinées par cette Commission chargée de vous assister et de vous orienter.
- médecin ou non médecin. Le service Accueil se tient à votre disposition pour prendre un rendezvous auprès de la personne de votre choix.



MEMBRES INVITES : Présidente de la CME : Dr CARRIERE Représentant de la Commission du Service de Soins Infirmiers : Catherine MOULIN Représentant du personnel : Fabienne MAREY Qualiticienne : Florence GOUBIER

Caroline DUCOEUR Cadre de santé suppléante



Représentants des usagers

Vice – président de la CDU



Pierre CORNILLON Titulaire

